

Séance du Grand Conseil

Mardi 22 mai 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Groupe de liaison GC/Eglises de 12h15 à 13h45 à la Cathédrale.

Groupe Economique de 12h15 à 13h45 à la Buvette.

Présentation de l'Association Politicienne.ch à l'issue des débats à la Salle plénière

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications (CPS)			
	2.	Dépôts Interpellation : (18_INT_181) Léonore Porchet. Postulat : (18_POS_063) Jean-Marc Nicolet. Motions : (18_MOT_045) Sabine Glauser Krug, (18_MOT_046) Alexandre Berthoud, (18_MOT_047) Jérôme Christen, (18_MOT_048) Mathieu Blanc.			
RENV-CE	3.	(18_INT_179) Interpellation Jean-Daniel Carrard - Plus de transparence dans l'octroi de l'aide sociale (Pas de développement)			
RENV-COM	4.	(18_MOT_041) Motion Hadrien Buclin et consorts - Pas de baisses d'impôts pour les entreprises sans suppression des statuts spéciaux ! (Développement et demande de prise en considération immédiate) La prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au Conseil d'Etat (oui), opposés à une demande de renvoi en commission (non), sont refusés par 7 oui, 116 non et 6 abstentions.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 22 mai 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	5.	<p>(352) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi sur les communes du 28 février 1956 (LC) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Jacques Haldy et consorts « pour permettre la vente par les communes des biens abandonnés par un locataire expulsé » (15_MOT_063) (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 2a, 2b et Art. 2 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par 112 oui, 4 non et 3 abstentions (majorité des ¾ requise). (2e débat) : Art. 2a, 2b et 2 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de loi est adopté à l'unanimité. Motion Haldy : les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont adoptées à l'unanimité.</p>	DIS.	Jaccoud J.	
OA	6.	<p>(351) Exposé de motifs et projet de loi modifiant la loi sur l'exercice des droits politiques du 16 mai 1989 (LEDP) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la Motion Philippe Vuillemin – Dépouillement lors des scrutins fédéraux : tous les citoyens communaux doivent pouvoir participer ! (16_MOT_092) (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 12 et Art. 2 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par 106 oui, 5 non et 4 abstentions (majorité des ¾ requise). (2e débat) : Art. 12 et 2 acceptés à l'unanimité. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de loi est adopté à l'unanimité. Motion Vuillemin : les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont adoptées à l'unanimité.</p>	DIS.	Chollet J.L.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 22 mai 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	7.	(17_INT_072) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Raphaël Mahaim - Elections à la proportionnelle dans les communes vaudoises : quelles conséquences pour le fonctionnement des législatifs communaux ? Détermination Raphaël Mahaim à la suite de la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation est adoptée par 70 oui, 51 non et 5 abstentions. Consistant en un vœu, la détermination est renvoyée au Conseil d'Etat, qui a trois mois pour informer le Grand Conseil de la suite qui lui sera donnée.	DIS.		
RENV-CE	8.	(17_MOT_108) Motion Mathieu Blanc et consorts - Pour un allongement de la période de publication de la brochure officielle de votation Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération de la motion et renvoi au Conseil d'Etat) sont adoptées à une large majorité et une abstention.	DIS	Tschopp J.	
RENV-CE	9.	(18_RES_009) Résolution Jean Tschopp et consorts au nom de la Commission des institutions et des droits politiques - Pour un allongement de la période de publication de la brochure de votation (Développement et mise en discussion avec au moins 20 signatures) Soutenue par au moins vingt député-e-s, formulant un vœu, la résolution est mise en discussion. Au vote, elle est acceptée à une large majorité, avec plusieurs avis contraires et quelques abstentions. Elle est renvoyée au Conseil d'Etat, qui a trois mois pour informer le Grand Conseil de la suite qui lui sera donnée.			
TRAITE	10.	(17_INT_045) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Manuel Donzé au nom du groupe PDC-Vaud Libre et consorts - Introduction du vote électronique dans le canton de Vaud : CHvote (GE) versus La Poste	DIS.		
TRAITE	11.	(17_INT_715) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Julien Sansonnens et consorts - Vote électronique : quelles sont les prochaines étapes ?	DIS.		

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	12.	(17_INT_027) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Marc-Olivier Buffat - Dossiers numériques : Quelle anticipation et quels moyens informatiques pour la Justice vaudoise ?	DIS.		
RENV-CE	13.	(18_INT_177) Interpellation Anne-Laure Botteron et consorts - Le plastique c'est la panique (Développement)			
RENV-CE	14.	(18_INT_178) Interpellation Jean-François Thuillard - Que reste-t-il aux exécutifs communaux en matière d'aménagement du territoire ? (Développement)			
RENV-CE	15.	(18_INT_180) Interpellation Alexandre Rydlo et consorts - Violences, troubles de l'ordre public et perturbations de la circulation des trains par des hooligans du sport - Quel bilan, comment les supprime-t-on et comment répercute-t-on les coûts aux clubs de sport concernés ? (Développement)			
OA	16.	(29) Rapport final de boucllement et exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit additionnel lié au renchérissement de CHF 685'050.70, pour le boucllement du crédit d'investissement de CHF 5'185'500.- accordé par le Grand Conseil le 22 novembre 2005 pour financer l'augmentation de la capacité d'accueil de la Division de néonatalogie du CHUV et la création de locaux d'accueil pour les familles (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1, 2 et 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par 95 oui, 6 non et une abstention (majorité des ¾ requise). (2e débat) : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité.	DSAS.	Venizelos V.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	17.	<p>(30) Rapport final de boucllement et exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit additionnel lié au renchérissement de CHF 1'358'878.15 pour le boucllement du crédit d'étude de CHF 970'000.-, accordé par le Grand Conseil le 10 novembre 1997, et du crédit d'investissement de CHF 11'610'000.- accordé par le Grand Conseil le 6 décembre 2000, pour financer les études et les travaux de transformation du bâtiment de la Maternité, destinés à la réinstallation de la Divison de néonatalogie du CHUV.</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1, 2 et 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par 95 oui et 7 non (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité.</p>	DSAS.	Venizelos V.	
OA	18.	<p>(31) Rapport final de boucllement et exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit additionnel de CHF 3'179'280.65 pour le boucllement du crédit d'investissement de CHF 21'620'000.- accordé par le Grand Conseil le 18 mai 1999 pour financer la construction du nouveau Centre de traitements psychiatriques du Secteur Nord à Yverdon-les-Bains.</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1, 2 et 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée à une large majorité, avec plusieurs avis contraires et quelques abstentions (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final (majorité absolue requise), le projet de décret est adopté à l'unanimité.</p>	DSAS.	Venizelos V.	
RENV-CE	19.	<p>(17_POS_019) Postulat Didier Lohri et consorts - Réseaux de santé, le Grand Conseil se doit de clarifier la situation pour l'avenir de tous nos concitoyens, clients potentiels aux soins à domicile !</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération du postulat et renvoi au Conseil d'Etat) sont adoptées à l'unanimité.</p>	DSAS	Mojon G.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 22 mai 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	20.	(18_POS_060) Postulat Catherine Labouchère et consorts - La vision du Conseil d'Etat sur l'innovation et sa stratégie subséquente (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt député-e-s, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	21.	(18_POS_061) Postulat Florence Gross et consorts - Optimisation dans le domaine de l'action sociale, où en est-on ? (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt député-e-s, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	22.	(18_POS_062) Postulat José Durussel et consorts - Violences en marge des matchs, jusqu'où ira l'escalade ? (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt député-e-s, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
OA	23.	(366) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Christa Calpini et consorts pour un centre de médecines complémentaires en phase avec les besoins des patients du CHUV Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont adoptées à l'unanimité.	DSAS.	Venizelos V.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	24.	(18_MOT_044) Motion Werner Riesen et consorts - Pour un bon compromis suisse autour de la valeur du point tarifaire (VPT) (Développement et demande de prise en considération immédiate) Cosignée par au moins vingt député-e-s, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
OA	25.	(368) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jacques-André Haury et consorts invitant le Conseil d'Etat à proposer des mesures visant à endiguer l'explosion des coûts de l'ambulatoire hospitalier Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont adoptées à l'unanimité.	DSAS.	Venizelos V.	
RENV-COM	26.	(18_MOT_040) Motion Jean- Michel Dolivo et consorts - Violation de l'obligation d'informer les locataires en cas de travaux dans leur immeuble, quelle conséquence ? (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosignée par au moins vingt député-e-s, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	27.	(18_MOT_042) Motion Hadrien Buclin et consorts - Pour des baisses d'impôt en faveur de la population sans pertes fiscales pour l'Etat (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosignée par au moins vingt député-e-s, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 22 mai 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	28.	(18_MOT_043) Motion Régis Courdesse et consorts - Maintien des droits à bâtir en cas de cession de terrain lors d'expropriation (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosignée par au moins vingt député-e-s, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
TRAITE	29.	(16_INT_636) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Maurice Neyroud et consorts - Les coûts de la santé : des données pour réfléchir à des solutions	DSAS.		
TRAITE	30.	(15_INT_356) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Frédéric Borloz - Ristourne des primes "payées en trop" : l'oxymore "subventionnés remboursés" pour bientôt ?	DSAS.		
TRAITE	31.	(16_INT_642) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Julien Sansonnens et consorts - Contenir les coûts de la santé en réduisant la surmédicalisation	DSAS.		
TRAITE	32.	(16_INT_552) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claire Attinger Doepper - Société de longue vie... oui, mais dans quelles conditions ?	DSAS		
TRAITE	33.	(17_INT_693) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Roulet - Mise à mal d'un système institutionnel, écartelé entre exigences et moyens	DSAS.		
RENV-T	34.	(7) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Philippe Vuillemin et consorts - Pour une meilleure protection du personnel soignant en EMS	DSAS.	Venizelos V.	29/05/2018
TRAITE	35.	(17_INT_661) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Julien Sansonnens et consort - Places en EMS : les besoins futurs seront-ils satisfaits ?	DSAS.		

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	36.	(16_INT_646) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alain Bovay - Pas de base légale pour le financement des EMS : que fait le DSAS ?	DSAS.		29/05/2018
TRAITE	37.	(17_INT_024) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude Matter - Epalinges : un EMS dans la tourmente ?	DSAS.		
RENV-CE	38.	(18_MOT_038) Motion Régis Courdesse et consorts - Autorité administrative (commission cantonale) en matière d'expropriation matérielle (Développement et demande de prise en considération immédiate) La prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au Conseil d'Etat (oui), opposés à une demande de renvoi en commission (non), sont refusés par 59 oui et 60 non. A l'appel nominal, la prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au Conseil d'Etat sont préférés par 63 oui et 60 non. Au vote pour eux-mêmes, la prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au Conseil d'Etat sont acceptés par 66 oui, 50 non et 6 abstentions.			
RENV-CE	39.	(18_INI_003) Initiative Yvan Pahud et consorts au nom du groupe UDC - Sortir les produits agricoles de l'accord avec le Mercosur pour la survie de notre agriculture et la santé de nos enfants (Développement et demande de prise en considération immédiate) La prise en considération immédiate de l'initiative, qui propose au Grand Conseil d'exercer le droit d'initiative du canton auprès de l'Assemblée fédérale, et son renvoi au Conseil d'Etat pour préavis (oui), opposés au renvoi en commission avec au moins 20 signatures (non), sont préférés par 74 oui, 41 non et 7 abstentions. La prise en considération immédiate et le renvoi au Conseil d'Etat pour préavis sont acceptés par 88 oui, 10 non et 25 abstentions. A l'appel nominal, le vote précédent est confirmé par 86 oui, 11 non et 24 abstentions.			

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :